



Vivre ensemble est une force

BULLETIN D'ADHÉSION 2023 à l'AEIM-Adapei 54

AEIM-Adapei 54 - Association loi 1901 - Reconnu d'utilité publique - Agréée jeunesse et éducation populaire



Vivre ensemble
est une force

COORDONNÉES DE L'ADHÉRENT

Un bulletin = Une adhésion (l'adhésion est nominative)
Les champs marqués (*) sont obligatoires

NOM* : PRÉNOM* :

ADRESSE* : DATE DE NAISSANCE* : ___ / ___ / ___

CODE POSTAL* : VILLE* :

TÉLÉPHONE* : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ E-MAIL* :

JE SUIS UNE PERSONNE ACCUEILLIE DANS UN ÉTABLISSEMENT AEIM

Merci d'indiquer le nom de l'établissement : IME, Foyer, ESAT... :

J'AI UN PROCHE ACCUEILLI À L'AEIM

Nom et prénom de la personne accueillie à l'AEIM :

Établissement fréquenté :

Lien entre l'adhérent et la personne accueillie :

JE SUIS AMI DE L'AEIM

JE SUIS BÉNÉVOLE À L'AEIM

Merci d'indiquer sur quelle opération :

⚠ **Attention : une adhésion = une personne physique et seule la personne adhérente peut voter lors des Assemblées Générales de l'AEIM, conformément aux statuts de l'Association.**
Pour un même foyer, plusieurs adhésions sont possibles

J'adhère à l'AEIM : cotisation statutaire de **75€**
qui donne droit au statut d'adhérent à l'AEIM

Pour être considéré comme adhérent, **la totalité de la cotisation statutaire doit être payée avant le 31/12/2023.**

Je donne en plus de mon adhésion, une contribution de solidarité à hauteur de :

85€

Autres montants : €



La somme versée est déductible des impôts à hauteur de 66% du montant versé.
Exemple : un versement de 75€ après déduction d'impôts vous revient à 25,50€

⚠ **MODALITÉS DE PAIEMENT AU DOS** →

L'AEIM
est habilitée
à recevoir
DONS & LEGS
Soutenez-nous !

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les champs marqués (*) sont obligatoires

! **Le reçu fiscal est attribué au payeur de l'adhésion uniquement**
(pas de modification possible, ni de duplicata du reçu fiscal)

NOM/PRENOM DU PAYEUR* :

LE CHOIX DU TYPE DE PAIEMENT

Prélèvement automatique :

Joindre à votre bulletin d'adhésion votre IBAN pour l'envoi du mandat de prélèvement, afin de valider l'adhésion.

- Mensuel en 10 prélèvements**
(possible uniquement pour toute adhésion reçue avant le 15 janvier 2023)
- Trimestriel en 4 prélèvements**
(possible uniquement pour toute adhésion reçue avant le 15 janvier 2023)
- Annuel en 1 prélèvement**
(possible uniquement pour toute adhésion reçue avant le 1^{er} décembre 2023)

Chèque

Libellé à l'ordre de « AEIM - Adapei 54 » à joindre à votre bulletin d'adhésion impérativement.

Virement

Retrouvez l'IBAN de l'AEIM ci-dessous pour effectuer votre virement (sur votre libellé, faire apparaître «nom du payeur - adhésion 2023»). Bulletin à nous retourner **impérativement** en inscrivant ci-dessous, la ou les date(s) de virement(s) :

.....
.....

MERCI DE RETOURNER CE BULLETIN À :

AEIM - Adapei 54
Pôle Entraide Associative
6 allée Saint-Cloud
54600 VILLERS-LES-NANCY

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,

contactez le siège de l'AEIM
au 03 83 44 30 65 ou
par mail à poleentraide@aeim54.fr

DATE ET SIGNATURE DU PAYEUR* :

___/___/___

**UN GRAND MERCI
POUR VOTRE SOUTIEN !**

B03

Les statuts et le règlement intérieur de l'association sont consultables sur le site internet :
<http://www.aeim54.fr/l-association.html>



@AEIM54



@aeim54



AEIM-Adapei 54



www.aeim54.fr

IBAN AEIM pour les virements

IBAN : FR76 1470 7000 2032 6217 7642 936

Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTZ

Titulaire du compte : ASS AEIM COTISATIONS

Domiciliation : CAE NANCY

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne